GAZETTE NATIONALE OU LE MONITEUR UNIVERSEL.

A dater du 7 nivose an 8, les Actes du Gouvernement et des Autorités constituées, contenus dans le Moniteur, sont officiels.

Nº 56.

JEUDI, 25 Février 1808

EXTERIEUR.

RUSSIE.

Pétersbourg, le 30 janvier.

Le général comte de Buxhowden, arrivé depuis peu dans cette capitale, ainsi que nous l'avons dit, va prendre le commandement de l'armée qui se rassemble en Finlande.

M. le général Wasmatinow, notre ministre de la guerre, vient de donner sa démission. Il est remplacé par le général Araktschejew, ci-devant inspecteur-général de l'artillerie.

S. M I. vient d'adresser à la noblesse de Cour-lande une lettre très-flatteuse, en reconnaissance du zele patriotique avec lequel elle a établi à ses frais dans la derniere campagne, un hôpital pour les officiers malades ou blessés.

(Journal de l'Empire.)

ALLEMAGNE.

Francfort, le 17 février.

Plusieurs princes de la confédération du Rhin viennent de se rendre en cette ville ; on y voit arriver successivement les ministres de différentes puissances; et les commissaires du roi de Saxe, chargés de régler les limites entre les deux Etats, y sont également arrivés depuis quelques jours.

-On apprend de Halle que M. Niemeyer, nommé par S. M. le roi de Westphalie chan-celier de l'Université de Halle, a été en même tems nommé par le roi de Prusse à la place de chef et de président du département ecclésiastique des Etats prussiens; mais il a refusé ce dernier emploi, malgré une lettre que lui a écrite M. de Stein. (Publiciste.)

ROYAUME DE WESTPHALIE.

Cassel, le 16 février.

Notre ville est actuellement le centre de l'activité. Il s'est répandu dans toutes les classes de citoyens une nouvelle vie, à laquelle le gouvernement contribue essentiellement par ses institutions et ses travaux politiques, autant que par l'éclat d'une cour nombreuse et brillante.

— Le célebre Reichardt, nommé directeur de la chapelle et du théâtre de la cour, est arrivé ici, et va s'occuper de l'organisation du théâtre. En attendant, nous avons alternativement spectacle allemand et français, mais ce dernier est le meilleur et le plus fréquenté. Les bals, les concerts, les parties de traîpeaux se succedent estre internativement. les parties de traîneaux se succedent sans interruption. Il y a huit jours que la cour honora de sa présence une brillante mascarade.

Les libraires Dietrich, de Gottingue, et Krieger, de Marbourg, ont formé des établissemens ici.

(Courier de l'Europe,)

Du 18 fevrier.

Le 9, la députation juive ayant obtenu l'honneur d'être présentée à S.M., par M. le comte de Furstenstein, conseiller-d'état, premier chambellan, M. Jacobson porta la parole.

(Journal de l'Empire.)

BADE.

Manheim, le 18 férrier.

Il y a eu, le 14 de ce mois, dans cette ville, une belle partie de traîneaux de LL. AA. le grand-duc et Mae la grande-duchesse héréditaires de Bade, qui étaient accompagnés de leur cour. Le cortége, composé de vingt-un traineaux, sur l'un desquels étaient des musiciens, commença à défiler à dix heures du soir, à la lueur de beaucoup de flambeaux. Le tems favorisa cette promenade qui eut lieu dans toutes les rues de la ville, au milieu des acclamations des habitans qui temoignerent la joie que leur inspirait la présence de leurs princes. Cette partie de plaisir se termina par un souper et par un bal très-élégans.

(Gazette de France.)

ROYAUME DE HOLLANDE.

Rotterdan, le 18 février.

La gazette de cette ville contient l'acte officiel par lequel les Etats-Unis d'Amérique ont mis un embargo sur tous les vaisseaux qui se trou-vent dans les ports de l'Union. Cet acte est ainsi concu:

"Il a été décidé par le Sénat et par la chambre des représentans des Etats-Unis d'Amérique, qu'en vertu de ces présentes, il est et sera mis un embargo sur tous les vaisseaux et navires qui se trouvent dans les limites du territoire des Etats-Unis, qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas leurs papiers pour se tendre dans une place ou dans un port étranger : il est décide aussi qu'aucuns papiers ne seront donnés à un vaisseau ou à un navire destinés pour un port ou pour une place de l'étranger, excepté à ceux pour lesquels il existera un ordre particulier du président des Etats-Unis; et que le président sera autorisé à donner des instructions en conséquence aux employés des douanes, aux officiers des bâtimens de guerre et des bateaux gardes-côtes placés de-vant les douanes, et à tous ceux à qui il appartiendra, afin que lesdits ordres reçoivent leur pleine et entière exécution. Il est bien entendu que ledit acte ne peut en aucune maniere être interprété en ce sens que le départ des différens vaisseaux ou navires étrangers, de quelque nature que soient leurs chargemens ou leurs marchandises, ne pourra être empêché, qu'après que la notification du présent acte aura été

" Il est décidé, en outre, qu'aussi long-tems que ledit acte demeurera en vigueur, aucun vaisseau enregistré ou muni de papiers, ayant à bord des marchandises, des propriétés et objets de Commerce . ne pourra partir d'un port des Etais-Unis pour un autre port desdits Etats, à moins que le capitaine, le propriétaire, le consignataire ou le facteur dudit bâtiment, ne donnent d'avance pour gage une caution avec une ou plusieurs assurances, aux inspecteurs des douanes du dis-trict, d'où ledit vaisseau doit parrir; ladite ceution consistera en une somme double de la valeur du vaisseau et du chargement, répendant que lesdits biens et marchandises rentreiont de nouveau dans un port des Etats-Unis, sauf les dangers et accidens de la mer. Les pieces relatives à la caution et le certificat de l'inspecteur des douanes du district où les marchandises au-ront été débarquées, doivent être envoyés, par les inspecteurs respectifs, au secrétaire de la trésorerie. Tout vaisseau armé, chargé d'une commission publique de la part d'une puissance étrangere, doit être regardé, en vertu du pré-sent acte, comme mis hors de l'embargo.

INTERIEUR.

Flessingue, le 17 février.

La mairie provisoire de cette ville et de son territoire, à l'issue d'une conférence avec M. le préset du département de l'Escaut, a sait connaître, par une publication, que tous les fonc-tionnaires publics et employés sont provisoirement continues dans leurs fonctions; qu'ils seront tenus de se conduire d'après leurs instructions particulieres; que les professeurs et communautés des cultes religieux continueront leurs fonctions, sous la protection des lois, etc. Les séances de la mairie, le mode qui doit être observé pour les requêtes qui lui seraient adressées et la nomination de ses secrétaires provisoires, y sont

Paris, le 24 février.

M. le général sénateur Latour-Maubourg, l'un des commandans de la Légion d'honneur, commandant les grenadiers et chasseurs du departement de la Manche, ayant fait connaître à S. Exc. le grand-chancelier la conduite héroïque, tenue pendant la tempête des 11 et 12 février, par M. Trigan, conducteur des ouvriers de la Batterie-Napoléon dans la rade de Cheibourg, le courage avec lequel ce marin n'a cessé d'affronter les plus grands dangers pendant près de douze heures, dans une frêle embarcation, et la constance admirable par Jaquelle il est parvenu à sauver et à

ramener dans le port de Cherbourg tous ceux qui étaient restés sur la batterie. au nombre de plus de cinquante; S. Exc. a pris les ordres de S. M. I. et R. qui a daigné nommer M. Trigana membre de la Légion d'honneur:

MINISTERE DU GRAND-JUGE.

Par jugement du 31 décembre 1807, sur la demande de Jean-Baptiste-Pascal Briere, de Rouen, et autres intéressés,

Le tribunal de premiere instance à Rouen, département de la Seine-Inférieure, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Jean-Réné-Louis Auguste Levaillant, disparu depuis 30 ans de Rouen.

Par jugement du 7 décembre 1807, sur la demande de François Ménage; cultivateur à

Le tribunal de premiere instance au Mans, département de la Sarthe, a ordonné une enquête pour constater l'absence de François Ménage, parti en 1793 pour le service des armées.

Par jugement du 20 novembre 1807, sur la de-mande des maries Louis Barbellion et de Magdeleine Jolly, et autres intéressés,

Le tribunal de premiere instance à Romorantin, département de Loir-et-Cher, à ordonné une enquête pour constater l'absence de Vrain Durant, parti pour le service militaire, et dont on n'a pas eu de nouvelles depuis le 19 vendemiaire an 7.

Par jugement du 2 décembre 1807, vu la demande de Marie - Emile, Marie - Philippe et de Jean-François Bellegarde, fieres, propriétaires, domiciliés à Gaillac,

Le tribunal de premiere instance à Gaillac, département du Tarn, a déclaré l'absence de Paul Armand Bellegarde,

Par jugement du 31 décembre 1807, sur la demande de François Bellier, marchand de-meurant faubourg Saint Martin de Mayenne, département de la Mayenne,

Le tribunal de premiere instance en cette ville ; a ordonné une enquête pour constater l'absence de René Lair Lamotte, disparu depuis 1786.

Par jugement du 19 novembre 1807, sur la demande de Jean-Baptiste Dupuis, capitaine de la garde de Paris,

Le tribunal de premiere instance à Meta, département de la Moselle, a ordonné une en-quête pour constater l'absence de Jean-Baptiste Dupré.

Par jugement du 3 décembre 1807, sur la de-mande de Pierre Lamothe, propriétaire à la Ville-

Le tribunal de premiere instance à Montauban ; département du Lot, a déclaré l'absence de Jean-Joseph Lamothe Mouchet.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Une ordonnance concernant la prohibition de la Chasse, contient les dispositions suivantes :

L'exercice de la chasse sur les terres non closes, même en jacheres, est défendue à toutes personnes, dans le ressort de la préfecture de police, à compter du 1er mars prochain, à peine de 20 fr. d'amende et de confiscation des armes, conformément aux articles I, II et V de la loi du 30 avril 1790.

Les propriétaires ou possesseurs pourront chasser ou faire chasser, sans chiens courans, dans leurs bois ou forêts.

Les contraventions seront constatées par des procès-verbaux, qui seront adressés au préfet de

Il sera pris envers les contrevenans telles mesures de police administrative qu'il appartiendra . sans préjudice des poursuites à exercer contre eux pardevant les tribunaux.

HISTOIRE. - LITTERATURE.

Histoire des Douze Césars, traduite du latin de Suétone, sans aucun retranchement et avec des tables indicatives, des notes et des observations; par M. Maurice Levesque (1).

Suetone, fils de Suetonius - Lenis, chevalier romain, tribun de la treizieme légion qui com-battit contre Vitellius, dans la cause d'Othon, avait (du moins on le croit) professé la grammaire et la rhétorique. Lié par les nœuds de l'estime et de l'amitie avec Pline-le-Jeune, il dut à cet ami sa premiere fortune et la protection de Trajan. De ses nombreuses productions, il ne nous reste qu'un abrégé de la vie des célebres grammairiens et rhéteurs, et ses Douze Césars dont M. Maurice Levesque publie aujourd'hui une nouvelle traduction.

M. de Laharpe a traité Suétone avec un ménagement qu'il ne montre pas toujours pour d'anciens écrivains qui valent mieux que Suétone. Mais M. de Laharpe venait de le traduire : or un traducteur aurait mauvaise grace à dénigrer le texte qu'il a fait passer dans la langue de ses lecteurs; et ce serait confesser implicitement son înconséquence ou son mauvais goût, que d'avouer qu'on a voulu perdre son tems, ou qu'on a fait un mauvais choix. En général, Suétone n'a été loué qu'avec restriction, par ses traducteurs eux-mêmes. L'on accorde que ses ouvrages ue sont pas sans utilité pour la science des mœurs, des coutumes, des antiquités qu'il rapporte avec une serupuleuse exactitude; mais l'on peut dire avec Muret, que Suetone ne doit pas plus tre place au rang des historiens, que Philostrate, Diogene Lacree, Emilius Probus , Elien , Lampride , etc. , qui ne sont, comme lui, que des biographes, des gazetiers, des anecdotiers: or, être biographe ou historien, sont en effet deux choses très-dissé-rentes. Le biographe nous montre plutôt l'homme privé que l'homme public; il montre du moins celui-ci tel qu'il fut dans son intérieur, avec sa femme, ses enfans, ses domestiques, ses amis, etc.; l'historien ne s'arrête à aucunes des particularités qui seraient indignes de la majesé historique ; il ne rappelle que les actes qui ont amené de grands resultats; ne fait, en un mot, sortir du fond de ses peintures que les traits vraiment caractéristiques, soit de l'homme. soit du héros.

L'ouvrage de Sueione est un journal, rien qu'un journal, sans réflexions, écrit avec méthode, si l'on veut ; mais avec exagération, quoique sans chaleur. Il est sans passion, sans doute? Hélas! il n'est que trop vrai qu'il rapporte, avec la même imperturbabilité d'ame et d'esprit, les détails d'une fête ou ceux d'un massacre; qu'il n'est pas plus enslammé d'amour pour la vertu, que de haîne pour le crime. Quel est l'homme doué d'un bon cœur, ou seulement d'un bon esprit, qui ait pu le lire sans impatience, sans rejeter souvent un livre rempli des plus absurdes monstruosités ? car, dieu merci, il ne vous fera grace d'aucune : il gonfle et déshonore sa narration des contes les plus populaires, des tradi-tions les plus épouvantables ou les plus ordurieres, et qui n'ont d'autres garans que des on dit. Tacite doute ordinairement, quand il affirme.

Je pourrais le prouver, si je ne craignais pas
d'être entraîné au - delà des bornes où je dois me resserrer. Mais notre biographe méconnaît l'art de discuter un fait, l'art de cette critique I imineuse qui doit guider l'historien dans la route des incertifudes.

Erasme et Politien donnent quelques éloges à Suétone; mais le tour de ces étoges les fait ressembler à une critique. Ils font entendre qu'il dégoûte du vice par les peintures qu'il en trace : Politien le compare à un certain musicien qui, pour faire mieux comprendre à ses éleves les avantages d'une voix juste, leur faisait entendre des gens qui chantaient faux. A la bonne heure ; c'est aussi dans cet esprit qu'il aura été loué par Saint-Jérôme, d'avoir écrit non moins licencieusement que vécurent les Césars; mais comme dit encore Muret, certes, si c'est là un cloge. il n'est pas grand, non magna laus, si laus est. Quelle si grande gloire donc d'avoir égalé par la licence de sa plume, celle de la vie de ces empereurs, et d'appie découvert, pour les exposer à nu, des excès qu'il fallait ensevelir dans les tenebres des teus?

Le même Muret consent à ce que Suétone soit placé au dessus de Vopiscus et de Lampride, ayant d'ailleurs incontestablement sur eux le bonheur d'avoir appartenu à un âge où l'on parlait un latin plus correct, et moins éloigné des siècles où écrivirent les modeles dans cette langue.

De toutes les traductions de Suétone que nous possédons, celle qui est sous nos yeux est in-contestablement la plus fidele et la plus com-plette. Il ne faut plus parler de la version de

(1) Deux vol, în-89. Prix. 8 fr. - A Paris, chen Arthus-Bertrand , libraire , rue Hantefeuille , nº 23 , acqueraur du fouds de M. Buisson. - 1808.

M. Duteil . publiée en 1670. Celle de M. de la philosophie , en lui disant qu'elle était nui-Laharpe l'avait fait oublier, et la nouvelle, sans faire oublier celle de M, de Laharpe, lui sera préférée : non qu'il y ait autant de distance entre M. Maurice Levesque et M. de Laharpe, qu'entre M. de Laharpe et M. Duteil: M. Levesque (et sans doute, il est loin de les nier) a quelques obligations à son devancier qui lui a fourni plus d'un tour heureux, des locutions précises et de bon choix, dont M. Levesque a en le bon esprit de s'emparer, sans montrer le dessein de déguiser ses initations : mais enfin, et quoiqu'il en soit des avantages de M. de Laharpe sur M. Duteil, l'on ne peut nier que sa traduction elle-même ne laisse beaucoup à desirer; qu'elle ne soit moins une traduction qu'une imitation. M. de Lahurpe a traité Suétone sans conséquence; et il semble en faire l'aveu, lorsque le mettant sur la ligne des écrivains sans génie, les seuls qui puissent étre véritablement traduits, il ajonte qu'il importe pen dans quelle langue soit écrite une gazette de fails-

Il suffit de jeter les yeux sur la traduction de M. de Labarpe, pour s'assurer qu'il se contente souvent du fond de la pensée, et s'en empare pour le rendre à sa maniere, c'est-àdire, très librement; s'inquietant peu des traits qui la modifient, des nuances qui la montrent sous tel reflet plutôt que sous tel autre ; de expression eafin qui en change quelquefois tout l'esprit. Souvent il fait plus : pour paraître concis, il tronque le texte ; après cela , il traduit tantot en vers, tantôt en prose, les citations de vers dont Suétone parseme, si je puis le dire, les vies de ses empereurs, C'est peu encore : il tombe dans des inadvertances qui ne peuvent être chez lui que la marque d'un travail précipité. Par exemple, s'il est question deux fois d'un ches de rebelles de l'armée de Dalmatie, la premiere fois, il le nommera; la seconde, oubliant qu'il l'a nommé, il en parlera comme d'an inconnu.

Il lui échappe des contresens et des bévues. Je n'en citerai que cet exemple déjà connu :

Et edebat per libelles circum tribus missos scriptura brevi: Cæsar dictator illi tribui; commendo vobis illum . et illum ut vestro suffragio suam dignitatem teneat, etc.

M. de Laharpe traduit :

"La formule de recommandation pour ceux qu'il voulait faire élire etait écrite sur des tablettes envoyées dans toutes les tribus, et conçue en peu de mois: Moi, César, dictateur, ai accordé cette charge à un tel; je vous le recommande, afin qu'il obtienne ceue dignité par vos suffrages, "

Il est évident qu'il a confondu, et pris le datif tribui (à telle tribu) pour la premiere personne du parfait indéfini du verbe tribuo. M. Maurice Levesque n'est pas tombé dans cette erreur.

" C'est avec cette courte formule, adressée à toutes les tribus, qu'il présentait ses protégés : Cesar, dictateur, à telle tribu : je vous recom-

Une courte citation fera sentir la maniere différente des deux traducteurs, et à l'aide de ce seul rapprochement, l'on comprendra comment M, de Laharpe s'est affranchi des entraves du texte, en dédaignant de le rendre. Je prends au hazard un paragraphe de la vie de Néron :

Liberales disciplinas omnes ferè puer attigit. Sed a philosophia eum mater avertit , monens, imperaturo contrariam esse: a cognitione veterum oratorum Seneca præceptor, quo diutius in admiratione sui detineret. Itaque ad poeticam pronus carmina libenter ac sine labore composuit : nec , ut quidam putant , aliena pro suis edidit. Venere in manus meas pugillares libellique cum quibusdam notissimis versibus ipsius chirographo scriptis; ut facile appareret, non translatos, aut dictante eliquo exceptos : sed plane quasi à cogitante atque generante exaratos : ita multa et deleta et inducta et superscripta inicrant.

M. de Laharpe traduit ainsi:

" Il essaya presque tous les arts. Sa mere le détourna de l'étude de la philosophie qu'elle croyait ne valoir rien pour un prince; et son précepteur Sénèque éloigna de ses yeux les anciens orateurs, afin de fixer sur lui l'admiration de son disciple. Il se tourna vers la poésie, et composa des vers sacilement, Il n'est pas vrai. comme on l'a dit, qu'il donnât ceux d'autrui pour les siens. Jui vu l'original de quelques vers de lui très-connus; ils sont écrits de sa main et pleins de ratures, tels que des vers tracés dans le moment de la composition et qui n'ont point été écrits sous la dictée d'un autre. ,,

Cette ve sion est , comme j'ai dit , très-incomplette : et l'auteur n'y rend que le fonds de la pensée. J'ajoute qu'elle est faite avec peu de soin . et qu'il est évident que si M. de Laharpe consent à donner quelques momens à Suétone, c'est un sacrifice qu'il lui fait à contre-cœur. On va voir que le nouveau traducteur le rend du moins avec plus d'exactitude et de bonne foi.

" Il pri dans son enfance une teinture de tous les arts libéraux; mais sa mere le détourna de

sible aux personnes destinées à commander ; et Sénèque l'éloigna de l'étude des anciens orateurs, afin de fixer plus long-tems sur lui seul l'admiration de son disciple. Il se livra donc volontiers à son penchant pour la poésie, et sit facile-ment des vers, sans avoir besoin d'emprunter ceux d'autrui, comme quelques-uns le prétendent. J'ai en entre les mains des tablettes où il avait tracé de sa propre main des vers très-connus, et l'on voit facilement qu'ils n'étaient pas transcrits, ou copies sous la dictée d'un autre; mais évidemment écrits par l'auteur, dans la chaleur de la composition, tant ils sont pleins de corrections et de ratures. 31

La version de M. Levesque offre aussi des taches, des incorrections, des négligences, des tours contraints et obscurs, etc.

En voici un de ce genre :

"Il est assez évident, d'après cela, que Caïus ne naquit pas dans un pays où bientot on l'envoya de Rome avant l'age de 2 ans ; etc. "

Le traducteur s'est trop attaché ici à la lettre.

La phrase suivante est incorrecte : « Si Caligula épargna son oncle Claude, ce

n'est que pour en faire son jouet :... Il fallait tourner comme Laharpe : "A l'égard de Claude son oncle (moins sec et

moins dur que son oncle Claude) il ne l'épargna que pour en saire son jouet ». Celles-ci sont négligées :

"Ses deux derniers consulats furent seuls conséeuiss. C'est à Lyon qu'il sut seul à commencer le troisieme, etc.

" Il acquitta non-seulement les legs faits par Tibere, quoique son testament cût été annulé, mais encore ceux portés sur celui de Livie, etc. »

Toutes les taches, au surplus, qu'on peut remarquer dans cette nouvelle traduction , en peuvent aisément disparaître, et il sera vrai de dire que la manière de nairer du traducteur a de l'intérêt; que celle de M. de Laharpe offre peut-être une élégance plus soutenue, et l'empreinte d'une plume plus exercée: mais, en tant que traduction, je préférerais celle de M. Levesque, plus utile pour 'intelligence du texte, et micux présentée sous tous les rapports, l'auteur ayant placé en tête de chacune des vies des Césars (divisée par des chisses dans le texte) une table analytique des évenemens, avec autant de numéros correspon-dans aux divisions de l'original; et, de plus, ayant joint à la fin de chaque vie, des apperçus généraux sur le caractere du personnage

Ces observations de M. Levesque sont celles d'un bon esprit : je veux dire qu'elles sont présemées avec mesure et sagessé, ainsi qu'on en pourra juger par les deux fragmens que j'en vais extraire. Ils terminerent cet article; le premier suit la vie de Jules-César; le second, celle de Claude.

"Le tableau de la vie de César, tracé par Suétone, présente un des phénomenes les plus merveilleux de l'histoire : quelle réunion et quel contraste dans le même homme, des qualités les plus grandes et des vices les plus affreux! il semble que la nature lui eût tout prodigué; génie supérieur et propre à tout, courage iné-branlable, activité toujours nouvelle, audace impétueuse et néanmoins tempérée par la prudence, souplesse insinuante et fierté indomptable; sobriété étonante, et amour du plaisir porté jusqu'au débordement le plus honteux; prodigalité, cupidité et ambition sans mesure et sans bornes ; fécondité inépuisable de moyens et de ressources; talens civils et militaires, tant naturels que cultivés, et aussi variés qu'accomplis; joignez y une taille élevée, une figure agréable et imposante, une santé robuste, à l'épreuve de toutes les fatigues; et vous n'aurez encore qu'une faible ébauche du portrait de César, etc. etc.

Voici quelques - unes de ses réflexions sur Claude:

" Tacite, dans ce qui nous reste de ses Annales, est parfaitement d'accord avec Suétone. sur le caractere de Claude. Cet empereur moins cruel et moins extravagant que Caligula, son prédécesseur, avait l'esprit plus faible que lui, et n'était pas beaucoup plus raisonnable. C'était un imbécille instruit, qui succédait à un foujmalin et furieux..... Malgré quelques lois sages et bienfaisantes, et quelques succès militaires plus éclatans qu'utiles, son gouvernement n'en fet pas moins suneste à sa famille, à lui-même, à l'Empise romain, dont il combla l'infortune par l'adoption de Néron. 13

MÉLANGES DE PHYSIOLOGIE

ET DE LITTÉRATUPE MÉDICALE.

Annales de Littérature médicale étrangere résligées par J. F. Kluyskens, professeur de chirurgie à l'École de médecine et chirurgien en chef de l'hôpital civil de Gand, etc.; et par L. H. J. Vrancken, doctour en médecine

à Anvers, tous deux membres correspondans de la Société de l'Ecole de médecine de Paris, et de plusieurs Sociétés savantes. — Années 1806 et 1807. (1)

Les savans rédacteurs de ces Annales ont justifié par des succès l'utilité de leur entreprise ; ils ont fait convaitte en France beaucoup d'ouvrages écrits en langue étrangere; et dont le nombre augmentera sans doute à mesure que se rétabliront les communications qui ont manqué, sur-tout dans le nord de l'Europe. Désormais l'expérience acquise dans un lieu, ne sera plus perdu pour un autre, et c'est beaucoup pour les progrès de la science.

Nons avons déjà exposé en cette feuille le contenu des douze premiers numéros de la collection; nous donnerons un sommaire de ce que renferment les numéros suivans jusqu'au 28°; et le peu de détails où nous pourrons entrer, fera du moins entrevoir une partie des richesses qu'offre le recueil entier.

Un des articles les plus curieux est un mémoire commençant au 13e numéro, et continué dans les subséquens, sous le titre: de l'influence de la chimie sur les opérations du corps animal, par le docteur hollandais Ontyd, où ce savant, après avoir admiré comment la force vitale s'approprie l'électricité, l'air, le calorique, pour les modisier et les animaliser en quelque sorte, soutient que cependant aucune de ces substances ne renferme en elle la vie proprement dite, celle du corps organisé. Il convient que les résultats des différentes fonctions animales paraissent chimiques et consistent principalement dans la combinaison de quelques matières élémentaires; mais, ajoute-til, les forces, par lesquelles ces fonctions s'exécutent ne peuvent aucunement se déduire des principes chimiques, et sont dues uniquement à l'énergie des organes. Au reste, on saisira mieux l'opinion de cet auteur par sa réponse aux trois questions suivantes :

19 4 La chimie a-t-elle quelqu'influence sur le corps animal dans l'état pathologique?

go "Y a -t-il dans les différentes maladies un défaut ou un excés de quelque matière elémentaire? et dans l'affirmative, faut-il le chercher uniquement dans le défaut ou l'excès de l'oxigène? et finalement, ce délaut ou excès de matières élementaires est-il la cause ou l'effet de la maladie?

3º "Gomment agissent les médicamens sur le corps animal? Est-ce mécaniquement, chimiquement ou spécifiquement?"

La première question lui paraît facile à résoudre; d'après ce qu'il a dit antérieurement. Et en effet, si la vie animale résulte de la combinaison du principe vital avec quelques matières mortes; si le résultat de cette union est une organisation spécifique; si la santé et la maladie sont des modifications spécifiques de cette organisation; et enfin, si chaque maladie doit être considérée comme une modification particulière de la forme et de la combinaison de la force vitale, il en résulte évidemment qu'il n'existe pas de maladie, à moins qu'il ne s'opère du changement dans la forme et la combinaison primitive: or nul doute que les forces chimiques n'influent beaucoup sur le corps animal dans l'état patologique.

"La seconde question se subdivise en trois parties. 1º Y a-t-il dans les différentes maladies détaut ou excès de quelque matière élémentaire? 2º Cette différence de matières consiste-t-elle uniquement dans l'excès ou le détaut d'oxigene? 3º Dans l'hypothèse qu'il y ait détaut ou excès de matières élémentaires, sont-ils la cause ou les effets de la maladie?

Le docteur Ontyd répond affirmativement à la première partie de la seconde question subdivisée; il propose modestement ses doutes sur la seconde partie de la même question, où il s'agit de décider si l'excès on le défaut des bases organiques doit être attribué au plus ou moins d'oxigène. Sou opinion negative sur ce point paraît fouciée sur les considérations suivantes; qu'iodépendamment de l'oxigene en est forcé d'adinettre plusieurs autres bases de la nature organisce, et de recomaître beaucoup de fonctions vitales où l'oxigene est nul, ou du moins ne joue qu'un tôle très-secondaire, tandis que l'azote et l'hydrogène y tiennent le premier rang, et dans d'auties, le phosphore et le carbone un rôle plus ou moins actif : d'où l'auteur conclut que, dans une organisation où il faut un concours de tant de matières élémentaires si diversement modifices, risn ne nous autorise à attribuer à un seul principe ce qui resulte de l'action combinée de toutes les bases; ou à reconnaître dans une des parties constituantes plus de supériorité que dans une aure; et enfin, à dériver toutes les maladies du défaut ou de l'excès d'oxigène.

La réponse aux deux premières subdivisions de la question tenferme, selon ce même auteur, la solution de la troisième, sauf les modifications consignées à la fin de cet article du numéro 22,

auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Nous croyons devoir distinguer aussi dans ce recueil une suite de dissertations du docteur. Fordree, fameux praticien de Londres. d'abord sur la fievre simple en général, c'est-à-dire, celle qui se borne à un seul paroxysme; ensuite sur l'histoire et la méthode curative de la fievre intermittente tierce réguliere, comme sur l'histoire et le traitement des fievres intermittentes, irrégulieres; enfin sur l'histoire et le traitement de la hevre con tinue réguliere, en la laissant, ou sans la laisser suivre son cours naturel; deux circonstances appliquées par l'auteur à toute sorte de fievres.

Nous ne connaissons point d'ouvrages en ce genre, où la matiere soit traitée aussi en grand et qui réunissent des observations aussi essentielles pour la classification des maladies fébriles; mais il nous serait impossible de suivre l'auteur dans ses longs développemens. Forcés d'abréger, nous nous contenterons de rendre hommage à la marche lumineuse et méthodique de l'auteur. Nous citerons cependant une de ses observations relativé aux fébrifuges connus et employés jusqu'ici; après avoir parlé du quinquina et d'autres spécifiques contre la fievre, il ajoute: "l'arsenic et le cuivre ont aussi le pouvoir d'empêcher le retour du paroxysme de la fievre. Mais si on les fait prendre en même quantité à une personne saine, ils produisent des affections violentes du systême, telles que des douleurs aiguës aux extrémités et quelquefois des affections de l'estomac qui deviennent mortelles.;

Nous placerons ici un fait dont nous avons été témoin nous-mêmes : « En l'an 11 trois personnes . dont deux bien portantes et une ayant la fievre tierce depuis trois mois , mangerent ensemble un plat de champignons de mauvaise espece ; les deux individus sains furent en proie à toutes les angoisses de l'empoisonnement et curent besoin de tous les secouts de l'art pour recouvrer la santé ; le fiévreux n'éprouva aucun symptôme et ne revit plus la fievre, dont l'accès devait revenir quelques heures après son repas.

Nous regrettons aussi de ne pouvoir donner une notion un peu étendue de la théorie du même docteur Fordyce sur la fievre simple. Il importe pourtant de faire remarquer qu'il donne de la fievre une définition indépendante de la chaleur absolue du corps et de la fréquence du pouls. Il fait consister le caractere distinculet pathognomonique de la fievre, dans un mal aise de toute l'habitude du corps; autrement dans une affection pénible de tout le systême, avec inquiétude et couleur de quelques-unes de ses patties, de la tête, par exemple, des reins, etc., insouciance, prostration de forces, suspension des sécretions, sentiment plus ou moins exalté de froid et de chaud, mais purement relatifs, puisque nos instrumens thermométriques ne peuvent, selon lui, assigner la différence de chaleur qui existe chez l'homme dans l'état sain, et chez l'homme attaqué de la fievre simple dont il est question.

Le même docteur prétend aussi qu'il est de la nature de la fievre, quelle qu'elle soit, d'être plus ou moins contagieuse, en ce sens que l'atmosphere ambiant du malade se trouve plus ou moins viciée et impregnée de miasmes lébriles particuliers au caractere morbifique qui prédomine dans le sujet. Ces miasmes peuvent se répandre à des distances variées, à raison de l'intensité du foyer de la maladie, du défaut de resouvellement de l'air et de quelques autres circonstances.

Cette opinion contraste singulièrement avec celle du docteur Benjamin Rush, de Philadelphie, dans sa Répouse aux questions proposées à Londres, par M. le baron de Jacobi, ambassadeur du roi de Prusse, sur la fievte jaune d'Amérique.

Le docteur américain ne croit point que la contagion de cette fièvre, due uniquement au vice local de l'atmosphère, puisse se communiquer d'un individu à l'autre, ou par le contact des habits, qu'il conseille cependant de laver avant d'en faire usuge. Par une consequence de sa doctrine, il regarde les fumigations de M. Guyton-Morveau comme inutiles, vu que l'origine de la fièvre jaune tient à une atmosphère impure qui, quoique circonscrite, est cependant trop étendue pour que les vapeurs puissent la purifier. Les faits sur lesquels il s'appuie sont vagues pour la plupart, ou quand quelques-uns seraient vrais, ils prouveraient encore contie son système, d'ailleurs incoherent et contradictoire; car si le foyer contagieux réside dans l'atmosphère, les miasmes putrides du malade augmentent nécessairement le danger de la contagion, puisqu'ils se répandent dans l'atmosphère.

Le Nº 14 renserme l'observation d'une hernie avec étranglement, guérie par une décoction de bella - donna, administrée en lavement par le docteur Looth, médecin à Utretht. Sur quoi le rédacteur. M. Kluyskens, dit avec raison qu'à défaut de succès il ne saudrait pas laisser passer le tems de faire l'opération à lorsqu'elle devient nécessaire. Mais cette opération étant souvent mortelle, nous rappelons ici la pratique du cé-

lebre Besault, qui obtenalt toujours la reduction de ces sortes de hernies; à l'aide des bains chauds.

On trouve dans les nos 15 et suivais un essais sur la phihisie pulmonaire, par le docteur Thomas Beddoes, qui regarde la digitale pourprée comme un remede aussi spécifiquer contre cette maladie destructive, que le quinquiria l'est contre la fievre un assez grand nombre de cures opérées par la veitu de cette plante, sont rapportées par Drake; Fowler, George Mossmanu, et autres médeciers anglais.

Les derniers numéros offrent entre autres articles, 1º l'exemple d'une atrophie de la jambe droite, accompagnée d'accès d'épilepsie, guérie au moyen du galvaoisme, à l'infirmerie voyale d'Edimbourg, par André Duncan, en 1803 : le sujet de l'observation était une fille de 12 ans \$ 2º l'annonce avec extrait de la Pharmacopæd batava, ouvrage publié par ordre du Gouvernement, à Amsterdam, en 1805, et contenant une préface latine, une introduction sur les poids et mesures , la description et l'usage de l'aéromètre et de l'hygromètre, l'énumération des principaux réactifs chimiques, la connaissance des antidotes à opposer de suite à des poisons qui auraient été pris par accident. Ce même extrait renferme aussi les réponses des rédacteurs de cette pharmacopée aux observations pu-bliées par MM. Déyeux et Parmentier dans les Annales de chimie; 3º enfin, un Essai de matiere médicale, théorique et pratique, d'après les principes de Brown, par Joseph - Salomon Franck. Cette théorie illusoire téduirait toute la matiere médicale à deux classes de médicamens; excitans et débilitans. Elle n'est pas plus heureuse que celle des oxigénans et désoxigénans ? admise par quelques chimistes, que celle de quelques physiciens qui ne voient dans les phenomenes morbifiques que trop, ou trop peu d'électricité.

La rédaction de la plupart des articles est en général bien soignée, à moins qu'on ne mette sur le compte des rédacteurs quelques anglicismes ou germanismes, qu'il leur est difficile d'éviter dans la traduction des divers ouvrages ou mémoires, composés en langue étrangere, Quant à la partie typographique, nous desnerions que le texte des auteurs grecs qu'on cite dans le recueil fut toujours imprimé en caracteres grecs et non en lettres romaines ou italiques avec une orthographe hollandaise; ce qui les rend illisibles même pour ceux qui savent bien la langue grecque.

L'un des savans rédacteurs des Annales que nous venons de parcourir, M. Kluyskens vient de terminer et de mettre sous presse, chez l'imprimeur de ces Annales, à Gand, sa traduction de la Zoonomie, ou Lois de la vie organique, par Erasme Darwyn, membre de la Societé royale de Londres, ouvrage qui jouit d'une haute réputation en Angleterre (2).

Puisqu'il vient d'être question de littérature médicale, il est juste de mentionner honorablement ici, l'une des feuilles périodiques les plus instruc-tives et les plus utiles pour l'art de guérir, sous le titre de Journal de médecine - pratique, etc. par une société de médecins. (3) Chaque numéro contient la description des maladies régnantes sous le type que leur donne la saison; une ou plusieurs observations bien rédigées de cas pahologiques remarquables, avec le traitement qui a été suivi et le résultat qu'on en a obtenu. Les causes de la maladie y sont exactement développé is et présentées avec d'excellentes vues physiologiques, et d'après les principes de la doc-trine du pere de la médecine. Le rédacteur M. Giraudy, ya fait entrer les recettes ou compositions magistrales les plus accréditées et les plus modernes, soit pour la cuce de certaines, affections graves, soit pour en prévenir ou di-minuer les effets. Il y a consigné enfin beaucoup d'articles de nécrologie, de bibliographie et de littérature médicale . tant nationale qu'etrangere , les faits météorologiques importans et leur influence sur l'atmosphere et sur l'économie ani-male; ensorte que la collection entiere deviendra l'une des plus riches et des plus précieuses pour les médecins qui se vouent à la pratique de lear art.

⁽¹⁾ Il en paraît cheque mois un cahier de six à sept feuilles. Le prix de l'aboanement est de 15 fr. pour l'ansee, pris à Gand, et de 18 fr. pour les autre heux de la France. Ou s'adresse à P. F. de Goesin Verharghe, imprimeur de l'ou-grage, rue Hante-Porte, n° 229, a Gand. On peut s'abouner aussi à l'aris, chez Gabou et Ge, libraires, rue de l'Ecolemes-Médicine; comme aussi chez les principaux libraires et skrecteurs de poste des départemens.

⁽²⁾ La Zoonomie est insprimée aveé un caractère neuf, suf beau papier. Le prix des quatre volumes est de 24 fr.; mais les personnes qui, avant le 127 mai 1808, auront souscrit ne paieront que 18 ft., savoir : 6 fr. en recevant le premier volume, autant pour chacun des deux suivans, et le quatrieme sera délivié gratis.

⁽⁵⁾ Cette Feuille parait le 5, le 15 et le 25 de chaque mois.

Prix 12 fr. pour un an, 8 fr. pour six mois, franc de post pour Paris et les départemens, et 13 fr. franc de port pour l'étranger. On s'aboune au bureau de ce Journal, sue d'Argenteuil,

nº 37, pres le passage Saint-Roch, à Parise Les ouvrages à annoucer, ou destinés à être présentés à la Société de médecine-pratique de l'airs, seront envoyés à l'adresse ci-dessus : à M. Giraudy, docteur-médecin, scerétaire perpétuel de ladite Société, rédacteur-général de l'ournal.

BEAUX-ARTS.

Description des nouveaux Jurdins de la France et de ses anciens châteaux, mélée d'observations sur la vie de la campagne et la composition des jardins, par Alexandre de Laborde. Les dessins par C. Bourgeois.

En annonçant cette nouvelle entreprise qui intéresse à la fois les amis de la nature embellie . ceux des arts , ceux des éditions remarquables par la richesse de leur exécution , l'auteur de l'ouvrage que nous indiquons ici, fait connaître le but et le plan de cet ouvrage.

Les personnes qui n'habitaient autrefois la campagne qu'une partie de l'été, dit-il, y font à présent un plus long séjour, les unes par goût, les autres par principes, d'autres enfin par nécessité; or , le soin d'embellir le lieu qu'on habite , est une occupation agréable et une amélioration utile. G'est augmenter la valeur du bien que l'on possede, que d'en augmenter l'agrément; mais cette entreprise demande beaucoup de précautions pour éviter de tomber dans des dépenses inutiles ou dans des fautes onéreuses; plus la nature est belle en général, et plus l'art de l'imiter est difficile Un compositeur de jardins est au peintre de paysages, ce que le sculpteur est au peintre d'histoire : il doit créer en relief les formes dont celui-ci ne présente que la surface, et chacune des dispositions de son plan, doit être d'accord avec les autres parties du terrein. Un art-aussi compliqué en apparence a besoin d'autant de pratique que de théorie, et s'apprend mieux peut-être par les exemples que par les preceptes : c'est ce qui vient d'engager plusieurs pernires de paysages à dessiner les vues de nos plus beaux jardins modernes et à les faire graver. L'Angleterre possede dix ouvrages de ce genre; nous n'en avons par encore un seul. Cependant les jardins de la France sont assez beaux pour servir de modeles à ceux qui voudraient les imiter, et leur extrême variété peut suppléer à leur petit nombre; l'éditeur jusuise cette idée par de nombreux exemples; les collines de Malmaison, dit-il, ses fabriques élégantes présentent un aspect entiere-ment différent des beaux sites et des lacs im-menses de Morfontaine. Le vallon de Méréville paraît comme un Oasis au milieu des déserts de la Beauce, tandis qu'Ermenonville, riche par luimême, s'embellit encore du pays qui l'entoure. Les mouvemens de terre du Raincy, les plantations de Prulay, disposés avec art sur une belle pelouse, rappellent les plus beaux parcs des pays étrangers: et Maupenhuis offre l'image de l'Elysée, dont il porte le nom. D'autres jardins moins considérables renferment des sites non moins pittoresques; tels sont le Plessis - Chamant, le Marais, Saint-Leu, Neuilly, Bayes, Tracy, le Désert, Brunchaut, Jouy, etc. A la description de ces lieux et aux estampes qui les accompagneront, les éditeurs se proposent de joindre des observations sur les différens caractères de beautes que l'on observe dans la nature, et sur ceux qui sont susceptibles d'être imités dans les jardins.

L'art des jardins irréguliers, dont le mauvais goût avait retardé les progrès en le faisant consister dans des entreprises dispendieuses et gigantesques, pourrait se réduire à des principes et à des travaux si simples qu'il conviendrait à tous les lieux et à toutes les fortunes : dégagé ainsi de ses difficultés apparentes et de ses ridicules, il s'étendrait aisément dans les provinces et deviendrait populaire en France, comme il l'est dans plusieurs autres contrées de l'Europe. La première partie de cet ouvrage lui sera entierement

La seconde aura rapport aux châteaux et aux différences sabriques des jardins, qui ne sont point encore, en France, ce qu'elles pourraient de-Il est même extraordinaire de rencontrer au milieu de fort beaux parcs, des habitations mal conçues et mal situées. S'il ne s'agissait que de les rebâtir, rien ne serait plus facile, au degré de perfection où se trouve portée l'Ecole de l'architecture en France ; mais l'état des fortunes en général permet tout au plus de les réparer : c'est alors que pour leur donner un aspect plus agréable, il est bon également de recourir à quelques modeles qui puissent s'adapter à ces anciens édifices, et ces modeles existent encore en France, dans nos vieux châteaux chevaleresques, et dans ceux de la renaissance des arts sous François Ier. Du mélange de ces deux époques, les éditeurs pensent que l'on pourrait composer un style gothique qui s'adapterait peutêtre mieux que l'architecture grecque à nos mœurs, au genre de nos habitations et au peu de dépenses que l'on est en état d'y consacrer. Ce style gothique, ou plutôt arabe, convient à toutes les constructions, parce qu'il n'est soumis à audu charme et plaît au milieu des aspects irréguliers des jardins. Outre que nos anciens châteaux peuvent suggérer des idées à cet égard, ils ont un autre avantage pour les habitations modernes; c'est d'être l'ornement de leur voisinage, le but de leurs promenades, et la trace des époques les plus brillantes de notre histoire. Plusieurs de ces édifices ont été détruits; mais il en existe encore un assez grand nombre pour former une suite intéressante; nous les classerons chronologiquement, suivant leur ancienneté, afin de former ainsi un tableau de l'état de l'architecture en France, dans les différens tems de notre histoire; nous y mélerons des recherches sur la manière de vivre des seigneurs dans leurs châteaux, leurs prérogatives, l'ameublement de ces demeures, enfin la vie privée des campagnes en France.

L'ouvrage entier sera composé de trente-six livraisons in-folio, Nom-de-Jésus, divisées en deux volumes; chaque livraison comprendra six feuilles d'estampes et nois feuilles de texte. L'explication des planches sera dans 'les trois langues, française, anglaise et allemande.

La premiere livraison contiendra, outre les estampes de la description d'un jardin, le frontispice et un discours préliminaire de soixante pag. in-folio, sur la vie de la campagne et la composition des Jardins.

Les autres livraisons suivront de six semaines en six semaines.

Chaque livraison est de 15 fr. papier fin, 24 fr. papier vélin, et 36 fr. avant la lettre.

On souscrit à Paris, chez l'auteur et éditeur M. Bourgeois, peintre (au Musée des arts, rue de la Sorbonne Saint-Jacques) chez lequel on pourra voir les dessins, qui ont tous été faits d'après nature.

On souscrit également, à Paris, au bureau du Voyage pittoresque d'Epagne, rue Saint-Pierre Montmartre, n° 9; chez Delance, imprimeur de l'ouvrage, rue des Mathurins, hôtel Cluny; Didot l'aîné, rue du Pont-de-Lodi; H. Nicolle, librairie stéréotype, rue des Petits-Augustins, n° 15; Parsons, Galignani et compagnie, libraires, rue Vivienne, n° 17; Masson et Bossange, libraires, rue de Tournon; Bance aîné, marchand d'estampes, rue Saint-Denis, n° 214; Roland, marchand d'estampes, rue Saint-Denis, n° 214; Roland, marchand d'estampes, place des Victoires, et chez Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs. A Lyon, chez Balanche pere et fils, imprimeurs-libraires, aux halles de la Grenette. A Bordeaux, chez Jogan, marchand d'estampes, rue du Chapeau-Rouge. A Mayence, chez Mare veuve Leroux, libraire. Et chez les principaux libraires de l'Eu-

LIVRES DIVERS.

Mémoires historiques ou Lettres écrites sous le regne d'Auguste; précédées d'un précis historique sur les Romains et les Gaulois, depuis leur origine jusqu'à la baraille d'Actions

Prix 5 fr., et 6 fr. franc de port.

A Paris, chez Mme Desmarets, libraire, rue de l'Arbre-Sec, nº 16.

Traité des Dieux et du Monde, par Salluste le philosophe, traduit du Grec, avec un commentaire littéraire par M. Formey. Un vol. in-18.

Prix, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 60 c. franc de port. A Paris, chez Gilbert, libraire, rue Serpente, numéro 10.

Essais poétiques sur la Théorie Newtonienne, tirés de l'Atlantiade, poëme inédit, par Nepomucène-Louis Lemercier. Un vol. in-8°.

Prix, 2 fr. 50 c. pour Paris, et franc de port 3 fr.

A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Git-le-Cœur, nº 7. - 1808.

Marcus-Brutus, tragédie en 3 actes et en veis; par M. Devineau.

Prix, 1 fr. 20 cent., et franc de port, 1 fr. 50 c. A Paris, chez Frechet, libraire - commissionnaire, rue du Peut-Lion-Saint-Sulpice, nº3 21 et 24, au bureau du Glaneur littéraire, et chez l'Auteur, rue du Four Saint-Honoré, nº 13.

Tableau de la Population de la Terre, dans lequel sont comparés les calculs des géographes er statisticiens, tant modernes que renouvelés; par Brion, géographe, 1808. — Prix, 1 fr.

Ce tableau, d'un genre neuf, convient autant par le sujet que par le format, à tous les atlas.

style gothique, ou plutôt arabe, convient à toutes les constructions, parce qu'il n'est soumis à aucune regle sévere, et ne dépend d'aucune proportion fixe; son désordre même a quelquefois A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, n° 54; Bance aîné, rue Saint-Denis, n° 214, près la rue aux Ours; Wurtz et Treuttel, libraires, rue de Lille, n° 17, et à Strasbourg, rue des Serruriers.

ERRATA.

Au numéro d'hier, art. ANTIQUITÉS, 42º ligne de la 2º colonne, au lieu de : Doric, lisez: Deric; ligne 3º de la 3º colonne, au lieu de : continuaient, lisez: continuerent; premiere note. au lieu de : Bernarz, lisez: Besnard; seconde note, au lieu de : Essonez, Sonez, lisez: Essouez, Souez; fin de l'article, au lieu de : DE NONAL DE LA HOUSSAYE, lisez: DE NOUAL DE LA HOUSSAYE, lisez: DE NOUAL DE LA HOUSSAYE.

COURS DU CHANGE.

Bourse d'hier.

EFFETS PUBLICS.

Cinq pour & c. j. du 22 sept. 1807 86 fr. 15 c. Idem. Jouis du 22 mars 1808. 83 fr. 75 c. Rescriptions sur domaines 92 fr. c. Act. de la B. de Fr. j. du 1er jany. 1260 fr. c.

Entreprises particulieres.

Caisse des rentiers fr. c. Actions des Ponts, j. du 1et janv.. 1140 fr. c. Actions des fonderies de Vaucluse. fr. c.

SPECTACLES.

Académie impériale de Musique. Aujourd'hui, Bal masqué. — Demain, Iphigénie en Aulide, et la Dansomanie. — En attendant la 11º 1epr. d'Autoine et Cleopatre.

Théatre Français. Les comédiens ordinaires de S. M. l'Empereur donneront aujourd'hui. les Horaces, et.... — Demain, la 1re repr. de l'Assemblée de Famille, com. nouv. en 5 actes en vers.

l'héstre de l'Impératrice, rue de Louvois. Par l'Opéra-Buffa, le Nozze di Figaro.

Theatre de l'Opéra - Comique. Les comédiens ordinaires de S. M. l'Empeneur donneront auj. Gulistan, et....

Théatre du Vaudeville, rue de Chartres, Auj. la Bonne Aubaine, Haine aux Femmes, et les Pages,

Théâtre des Variétés, Boulevard Montmartre. Auj. la 11e représ. de Jocrisse au Bal de l'Opéra, folie en 2 actes, le Loup-Garou, Mme Scarron, et Romainville.

Théâtre de la Gaieté, boulevard du Temple.
Auj. la Tête du Diable, et les deux Martines.
Ambigu-Comique, boulevard du Temple. Auj.
Saakem, ou le Corsaire, et Hélénor de Portugal.
Salle Montansier, Palais du Tribunat. Aujourd.
M. Ravel l'aîné, l'incomparable, premier danseur de la Capitale, sur la corde tendue, dansera l'anglaise précipitée, le pas de Zéphir, et autres pas et danses variées.

Panoramo. Les vues des villes d'Amsterdam et de Boulogne sont exposées au public, dans deux des rotondes du houlevart Montmartre, depuis dix heures du main jusqu'à cinq. — Prix d'entrée, 2 fr. chaque.

Panharmonicon, Cour des Fontaines, no 1. Tous les jours, à huit heures du soir, grand Concert d'harmonie.

Concert d'harmonie.

Cirque Olympique de MM. Franconi, fils. Auj.

Grands exercices, et Don-Quichotte.

Tivoli d'hiver, à la ci devant Veillée et This.

Tivoli d'hiver, à la ci-devant Veillée et Théâtre de la Cité. Aujourd'hui, 1er Bal de nuit, masqué, depuis six heures du soir jusqu'au jour; à 10 heures exercice sur la corde et voltige; à deux heures du matin, second exercice et mascarades, sur la corde tendue. — Opticographie de M. Gadbois. Tours de Préjan. Intermede, on entendra M. Bianchi. Exercices de MM. Forioso et Mustapha; Mustapha; Forioso, sœur et Frascara; sauts périlleux en avant et en arriere.

Salon des Redoutes et Concerts, rue de Grenelle-Saint - Honoré. Auj. Fête et Bal d'hiver. Ils continueront d'avoir lieu tous les dimanche et jeu-i. — Prix, 1 fr. 80 c.

Théatre de la Nouveauté, à l'hôtel des Fermes, rue de Grenelle-Saint-Honoré. Aujourd'hui expériences de physique et mathématiques, tours d'adresse de mécanique fantasmagorie, de M. Olivier. On commencera à 7 heures et clemie précises.

Galerie des chefs-d'œuvres de l'architecture des dissérens peuples, rue de Seine St-Germain, n° 8. — Cette collection, unique dans son genre, exécutée en modeles sous la direction et d'après les dessins de L. F. Cassas, auteur des Voyages d'Istrie, Dalmatie, Syrie. Phénicie, Palestine, etc. est ouverte tous les jours au public depuis 10 heures jusqu'à 4. — Prix d'entrée, avec la feuille explicative, 1 fr. 50 c. Thedtre pittoresque et mécanique de M. Pierre, rue Neuve de la Fentaire.

rue Neuve de la Fontaine-Michaudiere, carrefour Gaillon. Spectacle tous les jours sans interruption, à sept heures et demie. M. Pierre continuera les pieces nouvelles annoncées par les atriches.